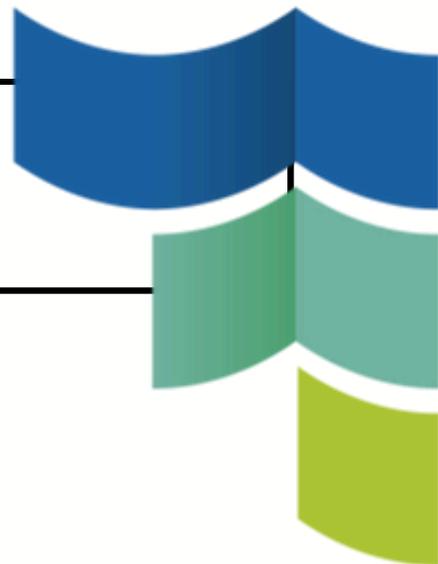


DOSSIER DE PRESSE



POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA STATION DU LITTORAL

27 SEPTEMBRE 2024

COLLEVILLE-SUR-MER



WWW.ISIGNY-OMAHAINTERCOM.FR
@ISIGNYOMAHAINTERCOM

SERVICE COMMUNICATION
ISIGNY-OMAHA INTERCOM
02 31 21 42 27

27/09/2024

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

Isigny-Omaha Intercom a en charge la compétence assainissement regroupant l'assainissement collectif et non collectif.

L'intercommunalité gère avec son budget propre tous les gros investissements : renouvellement, création de réseau et unité de traitement. Elle a confié à la SAUR la responsabilité opérationnelle de la gestion du service de l'assainissement.

L'assainissement collectif a pour objet l'évacuation et le traitement des eaux usées (l'eau provenant des WC, du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...). Elles ne peuvent pas être rejetées dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc au préalable être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Les eaux usées sont raccordées à des canalisations collectives, avant d'être envoyées vers la station d'épuration la plus proche.

Le raccordement au réseau public d'assainissement est déterminé par un zonage précis. Lorsqu'il existe un réseau d'assainissement public à proximité, le propriétaire a obligation de s'y raccorder.

Assainir, c'est améliorer la situation sanitaire d'un environnement en supprimant toutes les causes d'insalubrité. L'assainissement est un enjeu de santé publique qui permet d'éviter la prolifération et le développement de nombreuses maladies. Enfin, l'assainissement intervient dans le développement durable et permet de minimiser les risques de pollution de l'eau et de l'air, tout en préservant les qualités naturelles de l'environnement.



Projection 3D du site

LE PROJET

Dans le cadre de sa compétence assainissement, Isigny-Omaha Intercom a réalisé une étude de faisabilité avec le cabinet SICEE pour mettre en place un système d'assainissement efficace répondant aux besoins du littoral entre Aure-sur-Mer et Vierville-sur-Mer. Le scénario retenu suite à cette étude est la construction d'une station unique d'assainissement collectif permettant le traitement des eaux usées des 4 communes littorales citées précédemment et du cimetière américain.

Cette station du littoral sera une unité de traitement des eaux avec filtration membranaire (5000 équivalent habitant).



LES CARACTERISTIQUES DE FILTRATION

La station du littoral utilisera le principe de filtration membranaire. Cette technique, variante du principe des boues activées, nécessite une emprise foncière moindre qu'un procédé classique de boues activées. Pour une station de 5000 EH (équivalent habitant), la surface globale nécessaire est d'environ 0.2m²/EH contre environ 0.6m²/EH pour une station classique.

Le principe d'épuration repose sur un réacteur filtrant les boues grâce à des membranes organiques. Les membranes se présentent sous forme de plaques ou de fibres installées directement dans le bassin biologique.

la filtration se fait par passage de l'eau dans la membrane sous l'action de la pression atmosphérique. La durée de vie d'une membrane est d'environ 6 ans.

L'AGENCE SEINE NORMANDIE

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'État, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'écologie et le ministère en charge des finances.

L'agence de l'eau :

- contribue à définir la politique de l'eau du bassin hydrographique, avec l'ensemble des membres du comité de bassin, en rédigeant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et la stratégie d'adaptation au changement climatique.
- finance la mise en œuvre de cette politique de l'eau du bassin en subventionnant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers.
- Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité.

Source : www.eau-seine-normandie.fr

FINANCEMENT

Le montant des travaux s'élève à 7 500 000 HT

Les financeurs de ces travaux sont :

- L'Agence de l'Eau pour le réseau de collecte et la station : 60 % d'aide et un prêt de 20 % à taux 0 %
- Le cimetière Américain avec un fond de concours pour 264 000 € TTC
- Le reste est financé par la collectivité



CALENDRIER

Les travaux ont débuté au mois de juin 2024 pour une durée d'environ 12 mois.

ENTREPRISES

L'ensemble des travaux est réalisé par le groupement d'entreprises SITPO VAUBAN GC SAUR avec le cabinet SOGETI comme Maître d'œuvre et le cabinet SICEE comme assistant à la maîtrise d'ouvrage.



CONTACTS :

RESPONSABLE COMMUNICATION

MARION LEFEVRE

02 31 21 42 27

MARION.LEFEVRE@ISIGNY-OMAHA-INTERCOM.FR



WWW.ISIGNY-OMAHAINTERCOM.FR

@ISIGNYOMAHAINTERCOM